

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du mercredi 27 mars 2024

Délibération N° DE 2024 021

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	27	32
Date de la convocation : 20/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
32	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE RIGUEPEU, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, MIMALÉ Gérard, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THEULÉ Jean Claude, LIVIERO Stéphane, BROSSARD Sandrine, LABRIFFE Pierre, SERRALTA Brigitte, FAVAREL Guy, ARQUE Nadine, DESENLIS Benoît, LASPORTES Bernard, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, CUEILLENs Caroline, FAUCHÉ Gisèle, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, OSPITAL Jean-Jacques, LAPLANE-SOTUM Corinne, ANTONELLO Pierre, BERGÉ Sandrine

Représentés : THIEUX LOUIT Véronique représentée par COELHO Véronique, CAILLAVET Isabelle représentée par NETO Barbara, JAFFRES Victor représenté par CAMAZZOLA Robert, CHAULET Anthony représenté par CUEILLENs Caroline, NARRAN Béatrice représentée par OSPITAL Jean-Jacques

Absents et Excusés : DOAT Jean-Pierre, DARROUX Daniel, CAHUZAC Philippe, DAUGÉ Jean-François, CANTAN Philippe, VILLENEUVE William, MENAL Pierrette, PERES Daniel, KLUCZYNSKI Lara, CAUQUIL Axel, BRAZZALOTTO Christine, GEYRES Laurent, COUDERC Vanessa, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nadine ARQUE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions 2024

Madame la Présidente présente au Conseil communautaire les **demandes de subventions 2024 pour les associations**, comme elles ont été examinées et validées en Commission des Finances du 12/03/2024.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, au vu des motivations formulées :

- d'ACCORDER les subventions suivantes sur l'année 2024 :

AVMP	2 000,00
CINE QUA NON	5 000,00
ECOLE MUSIQUE DE D'ARTAGNAN	9 000,00
ÉPICERIE SOCIALE & LAEP VIC ACCUEIL	5 000,00
PENTECOTAVIC	13 000,00
TEMPO LATINO	6 500,00
CHAMBRE DES MÉTIERS	2 784,00
D'ARTAGNAN CHEZ D'ARTAGNAN	3 200,00
AMIS DES ORGUES	350,00
Route Européenne d'Artagnan	1 000,00
ADOM TRAIT D'UNION	1 500,00
ADRASEC 32	476,00
COSACA	750,00

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement de ces subventions sont inscrits au BP 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Nadine ARQUE
Secrétaire de séance

Publié le
Transmis à la Préfecture le 11/04/24